



**RECRUTEMENT D'UN·E CONSULTANT·E POUR LA
REALISATION DU DIAGNOSTIC SOCIO-SECURITAIRE DES
CELLULES CIVILO-MILLITAIRE (CCM) DE LA REGION DU
GBEKE**

Termes de référence

Mars 2022

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Le projet « Appui intégré au pilotage du développement local, à la promotion de sociétés pacifiques et à la sécurité humaine dans la région du Gbêkê » financé par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la Sécurité Humaine, vise à assurer un accès équitable aux services sociaux de base pour les groupes les plus vulnérables de la population, les femmes et les jeunes, ainsi que l'amélioration de l'environnement social en faveur de la sécurité humaine dans la région de Gbêkê, dans le cadre de la localisation des ODD. Il permettra de corriger le retard de développement observé dans la région et de donner un coup d'accélération à toutes les initiatives de développement déjà en cours dans la région.

Un des résultats visés par ce projet est l'opérationnalisation des mécanismes de coordination des actions de cohésion sociale et de sécurité communautaire aux niveaux régional et départemental, notamment les cellules civilo-militaires (CCM).

Dans le cadre de la Réforme du Secteur de la Sécurité initiée en 2012, le Secrétariat du Conseil National de Sécurité organise depuis 2014 dans les chefs lieu de régions administratives de la Côte d'Ivoire, des dialogues socio-sécuritaires dont l'objectif est de renforcer les capacités des participants en vue de la mise en place de cellules civilo-militaires.

Ces cellules, composés de personnalités civiles et militaires, d'hommes et de femmes, ont vocation à faciliter un rapprochement entre les FDS et la population civile des localités concernées de sorte à créer une synergie d'action entre les deux parties, nécessaire à l'accomplissement des missions de sécurité.

A la mi-septembre 2019, 34 CCM avaient été installées avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement dans 34 départements sur les 108 et se présentaient déjà comme des mécanismes de grande utilité publique. Le 17 septembre 2019, l'arrêté n°0001MATED portant création, composition, attributions et fonctionnement des Comités Départementaux de Sécurité (CDS), crée également pour chaque CDS, une cellule civilo-militaire, portant ainsi le total de CCM à 108.

De façon générale, il est estimé qu'environ 20% de femmes participent à ces mécanismes et seulement 6 CCM sur les 108 sont présidées par des femmes (soit 5%) ce qui est peu au vu du quota minimum de 30% généralement admis et l'objectif de parité ciblé par la constitution ivoirienne.

Depuis leur création, les CCM de Bouaké (avec l'appui du PNUD en 2016) et celles de Sakassou, Béoumi, et Botro (par arrêté en 2019), n'ont pas fait l'objet d'évaluation spécifique. Or, pour apporter des solutions adéquates aux problèmes socio-sécuritaires des quatre départements concernés et dans un objectif de renforcement de la sécurité humaine, il est primordial de réaliser un diagnostic socio-sécuritaire pour apprécier les effets et impacts des retombées des actions des Cellules Civilo-Militaires, mais également identifier les défis rencontrés et faire des recommandations pour les relever. Le PNUD lance le recrutement d'un·e (01) consultant·e national·e à cet effet.

II. OBJECTIFS

L'objectif de l'étude est de réaliser le diagnostic socio-sécuritaire des cellules civilo-militaires des départements de Bouaké, Botro, Béoumi et Sakassou.

De manière spécifique, il s'agit de :

1. Apprécier les effets et impacts des retombées des actions des Cellules Civilo-Militaires, avec un focus particulier sur la perception des communautés ;

2. Identifier les problèmes, les sources d'insécurité, globalement les défis en matière de sécurité dans les quatre (04) départements ;
3. Apprécier la prise en compte du genre et identifier les défis y relatifs au sein des CCM ;
4. Proposer des actions pour relever les défis identifiés ;
5. Evaluer les capacités et identifier les besoins de renforcement des CCM.

III. RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de cette étude, les résultats attendus sont :

1. Les effets et impacts des retombées des actions des Cellules Civilo-Militaires sont appréciés ;
2. Les problèmes et les sources d'insécurité, les défis sont identifiés dans les quatre départements ;
3. La prise en compte du genre et les défis y relatifs au sein des CCM sont identifiés ;
4. Des actions pour relever les défis identifiés sont proposées ;
5. Les capacités et besoins de renforcement des CCM sont identifiés.

IV. ACTIVITES A RÉALISER

L'exécution des tâches requiert la réalisation d'activités, non exhaustives, suivantes :

- Organisation de consultations auprès des principaux acteurs étatiques du secteur socio-sécuritaire dans les quatre départements ;
- Rencontres avec les populations concernées (hommes, femmes, jeunes) des départements cibles ;
- Revue et recherche documentaire ;
- Inventaire des acquis et défis ;
- Recommandations.

V. DURÉE CHRONOGRAMME ET COÛTS DE LA MISSION

Les travaux de l'étude sont prévus s'étaler sur une période de vingt (20) jours ouvrables. Le calendrier d'exécution devra préciser pour chaque activité, les dates et étapes d'intervention qui devront être précisées dans la note méthodologique de l'expertise.

VI. LIVRABLES

Désignation	Date	%
1. Note méthodologique soumise à l'approbation	Cinq (5) jours après la signature de contrat	20%
2. Présentation du rapport intermédiaire diagnostique socio-sécuritaire des cellules civilo-militaires	Quinze (15) jours après la signature de contrat	50%
3. Présentation du rapport final diagnostique socio-sécuritaire des cellules civilo-militaires	Vingt (20) jours après la signature de contrat	30%

VII. PROFIL ET QUALIFICATION

A. Études

Diplôme universitaire de niveau Bac+ 5 minimum dans un des domaines suivants : Défense et Sécurité, Gouvernance du secteur de la sécurité, Sciences sociales, Genre, Management et suivi-évaluation des projets et programmes.

B. Expérience et connaissances professionnelles

Une expérience professionnelle de 10 ans au moins dans le domaine cible est requise.

C. Compétences

1. Aptitude à collaborer avec des autorités gouvernementales, des organisations non gouvernementales.
2. Avoir une bonne maîtrise de la gestion axée sur les résultats des projets et programmes de développement ;
3. Avoir une bonne connaissance et une expérience avérée en matière de gestion des conflits, de réforme du secteur de la sécurité et de consolidation de la Paix ;
4. Disposer d'une excellente capacité d'analyse de synthèse, et une compétence avérée en rédaction scientifique, en communication orale et écrite ;
5. Avoir une connaissance approfondie du contexte ivoirien en particulier la situation socio-sécuritaire et les défis liés à la consolidation de la paix ;
6. Avoir à son actif au moins deux études ;
7. Aptitude éprouvée à entretenir des relations de travail harmonieuses dans un environnement multiculturel.

VIII. DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Qualifications professionnelles attestant de la compétence du soumissionnaire à réaliser la prestation et la qualification des personnes ressources clés.
2. Références professionnelles concernant des prestations analogues à celles sollicitées sur les cinq (5) dernières années.

IX. LANGUE DE TRAVAIL

Français courant

X. CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	20					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Note maximum	A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Expertise avérée dans des fonctions et tâches similaires	20					
1.2	Diplômes et références	20					
Total		40					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique - Formulaire 2		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	20					
Total		20					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	5					
2.2	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise des résultats attendus ?	10					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires ?	5					
2.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que leur planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	15					
2.5	La proposition prend-elle en compte la dimension genre ?	5					
Total		40					

XI. DOCUMENTS A FOURNIR DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

a. Offre Technique

L'offre technique pour l'appel d'offre devra être composée de :

- Note détaillée contenant la proposition technique, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail ;
- CV et références ;

b. Offre financière

L'offre financière à établir pour l'appel d'offre doit être détaillée, complète et libellée en FCFA, pour la durée totale de la mission, et présentée dans une enveloppe distincte de l'offre technique.

XII. APPROBATION

Préparé par :

Carol Yangni N'da

Analyste Gouvernance et genre

Date de signature :

21/03/2022

Signature :



Visé par :

Giscard Kouassi

Spécialiste Gouvernance

Date de signature :

21/03/2022

Signature :



Approuvé par :

Jonas Mfouatie

Représentant Résident Adjoint/Programme

Date de signature :

22/03/22

Signature :

